



Collège Soutine

## CHERS PARENTS

Les élections ont eu lieu le vendredi 10 Octobre nous plaçant en tête avec 59% des voix. Nous vous en remercions. Cependant, il nous manque des parents pour représenter la classe de votre enfant.

Lors des conseils de classe, le représentant des parents d'élèves transmet les questions et demandes que les parents lui ont communiquées. C'est lui l'intermédiaire entre les familles et le collège.

Si vous souhaitez nous rejoindre et être le représentant de la classe de votre enfant, nous vous aidons à remplir cette mission en vous fournissant un modèle de questionnaire à donner aux parents mais aussi un exemple du compte-rendu qui est fait après chaque conseil de classe.

Il n'y a que 3 conseils de classe dans l'année ; ils vous permettront de mieux connaître la classe, les enseignants et d'être l'interlocuteur privilégié des autres parents.

A l'issue des conseils de classe, le représentant peut être contacté par les familles afin de savoir ce qui a été dit à propos de leur enfant, d'avoir l'avis des professeurs sur sa scolarité (attitude, notes...).

La FCPE du collège Soutine dépend d'une Association Nationale et Départementale qui défend la réussite scolaire de tous les élèves. Elle nous apporte aussi un soutien logistique : en effet, le fait d'adhérer vous permet de disposer d'informations, d'être formé, de participer aux instances du collège (conseils de classes,...) et de participer pleinement à la vie scolaire de vos enfants.

La FCPE du collège Soutine est une association de parents d'élèves reconnue d'utilité publique et qui ne fait pas de politique. Dans notre instance de conseil local, seul l'enfant est au cœur de nos préoccupations : une école laïque, juste, gratuite et accessible à tous, telle est notre devise. Nous voulons combattre les inégalités. Ce sont les parents qui composent et font vivre le conseil local.

Grâce aux adhésions, le conseil départemental et national propose des formations et met à notre disposition des publications afin de nous aider à comprendre les instances où nous siégeons. De plus, la cotisation est déductible des impôts (abattement fiscal de 66% sur le montant)

**Rejoignez-nous et devenez adhérent**, si vous souhaitez être le représentant de la classe de votre enfant, merci de nous le signaler avant le **25/10/2014**.

Le Président FCPE  
Jean-Yves MARGELY  
[jean-yves.margely@orange.fr](mailto:jean-yves.margely@orange.fr)  
06.27.41.55.52

Le Trésorier FCPE  
Michel LECHAT  
[lechatmichel28@gmail.com](mailto:lechatmichel28@gmail.com)

La Secrétaire FCPE  
Florence GOUSSU  
[florencegoussu28@gmail.com](mailto:florencegoussu28@gmail.com)